

Communiqué de presse

22^e colloque de l'Observatoire SMACL

Les acteurs publics face aux risques de mises en cause et d'agressions

19 octobre 2023

Pour sa 22° édition, le colloque de l'Observatoire SMACL #CollObs, qui s'est tenu hier en présentiel à Paris et dans toute la France à distance, a fait le point sur **les enjeux de responsabilité et de protection des élus**. Les violences et incivilités en hausse, tout comme le risque prégnant de mise en cause personnelle des acteurs publics, peuvent contribuer à décourager les vocations et le dévouement pour le bien commun.



En croisant les regards d'acteurs et d'experts de terrain, cette journée a permis d'examiner ces risques en toute lucidité et d'en tirer les enseignements pour mieux appréhender les solutions opérationnelles de prévention face aux mises en cause et agressions des élus.

L'ouverture de ce colloque est revenue à **David ALPHAND**, conseiller de Paris, administrateur de SMACL Assurances, qui a appuyé son propos en le confrontant à la réalité statistique du prochain rapport annuel de l'Observatoire SMACL : « Le risque pénal des élus reste un risque marginal. Autrement dit, nous bénéficions en France d'une rigueur et d'un respect des règles chez 99 % de nos élus... En revanche, le risque d'être agressé physiquement ou verbalement, d'être diffamé sur les réseaux sociaux notamment, augmente ».

Points de vue...

Maryse CARRÈRE, sénatrice des Hautes-Pyrénées, présidente de la mission d'information sur l'avenir de la commune, a fait apparaître les motifs d'inquiétude et les raisons d'espérer des maires. Elle a ainsi rappelé qu'il fallait : « Sauver le mal des Maires. La protection des élus est une exigence de notre société. ».

Trois tables rondes pour un tour d'horizon du sujet...

La réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics
 M^e Philippe BLUTEAU, Stéphanie DAMAREY, Valérie GRILLET-CARABAJAL et Jean-Claude MEFTAH ont analysé les conséquences de la réforme et éclairé les lignes directrices des textes.

Contacts presse:

- 2. La responsabilité personnelle des décideurs publics locaux
 - Stéphane ARTANO, Luc BRUNET, Aurore RANÇON MEYREL et Me Julia ROTIVEL ont partagé plusieurs faits marquants pour ancrer leur démonstration dans le vécu et la réalité des élus, non pas pour alimenter les inquiétudes mais pour faire émerger des solutions.
- 3. La protection des élus et agents contre les agressions

Christophe BOUILLON, Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Catherine LHÉRITIER, Annick PILLEVESSE et Marie-Claude SIVAGNANAM ont dressé le constat d'un exercice du mandat qui se détériore et se complique, tout en dégageant quelques axes possibles de progression pour réhabiliter l'intérêt général et collectif au service du bien commun.

Anne RINNERT, responsable nationale Éthique publique au CNFPT, a conclu cette passionnante journée orientée prévention et solutions en synthétisant la diversité des échanges! Transparence, confiance, résilience sont les maitres mots pour l'avenir de nos démocraties.

Zoom sur les agressions dans l'édition 2023 de l'étude « Les collectivités et les élu.e.s face aux risques »...

Autre temps fort, la présentation d'une sélection de chiffres de notre étude concernant les mises en cause et les agressions qui révèle que 64 % des répondants ont déjà été confrontés à une forme d'agression de la part d'un de leurs administrés. 76 % d'entre eux ont renoncé à déposer plainte à la suite de leur agression.

Ces chiffres sont tirés d'une étude plus large intitulée « Les collectivités et les élu.e.s face aux risques », réalisée par Infopro digital études pour le Courrier des Maires et SMACL Assurances, auprès de 565 répondants : maires (76%), élu.e.s (14%), et DGS ou DGA (10%). L'intégralité de cette étude sera disponible à partir du 7 novembre.

Pour en savoir plus, rdv sur www.smacl.fr/rapport-etude

... et sur les mises en cause des élu.e.s dans le rapport annuel de l'Observatoire SMACL

Près de 2 000 élus locaux ont été poursuivis au cours de la période 2014-2020, soit une hausse de plus de **50** % par rapport à la mandature précédente. En moyenne, c'est un élu local qui fait l'objet d'une mise en cause par jour. Pour autant, le taux de mise en cause pénale des élus locaux reste marginal : **0,342** % toutes infractions confondues (rapport annuel 2022).



Téléchargez le rapport annuel 2022

www.smacl.fr/rapport-obssmacl



Pour recevoir la nouvelle édition du **Rapport annuel 2023 « Le risque pénal des élus locaux et des fonctionnaires territoriaux »** qui sortira en janvier ou le **compte-rendu** du 22° colloque de l'Observatoire SMACL,
envoyez un e-mail à <u>observatoire@smacl.fr</u>.

L'intégralité des échanges de la journée seront publiés en avril 2024 dans notre collection **LES ACTES** et les vidéos **replay** seront prochainement disponibles sur <u>www.smacl.fr</u>.

Contacts presse:

Garry Menardeau: garry.menardeau@maif.fr - 06 29 37 10 99
Cécile Charrier: cecile.charrier@maif.fr - 06 33 85 76 99
Simon Vuillemin: simon.vuillemin@maif.fr - 06 11 44 61 78

À PROPOS DE

L'OBSERVATOIRE SMACL

Créé en partenariat avec des associations d'élus locaux et de fonctionnaires territoriaux, l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale et associative est un outil de prévention et d'analyse reconnu par les acteurs publics. Il apporte une veille juridique et réglementaire précieuse aux assurés des entités SMACL Assurances et SMACL Assurances SA (filiale du groupe MAIF).

Engagé à soutenir les associations partenaires, les élus locaux, les fonctionnaires territoriaux et les responsables associatifs dans leurs missions quotidiennes, il anime également des journées de sensibilisation et d'information tout au long de l'année. Au service de l'intérêt général, il véhicule ainsi les valeurs de responsabilité, de solidarité et d'écoute portées par SMACL Assurances et le Groupe MAIF.

Seul organisme en France à étudier et à construire une représentation du risque pénal de la vie publique locale, l'Observatoire SMACL publie chaque année un rapport complet sur le sujet. Particulièrement actif sur les réseaux sociaux, il est aujourd'hui une source d'informations incontournable pour nos assurés et pour les médias.

observatoire-collectivites.org

SMACL ASSURANCES

SMACL Assurances accompagne, depuis près de 50 ans, les collectivités et les territoires.

Créée par et pour les élus locaux, SMACL Assurances est un assureur solidaire et engagé. **Au fil des années, elle a construit une relation authentique avec ses assurés,** fondée sur la confiance, la responsabilité et l'écoute.

Parce qu'ils sont tous différents, accompagner les territoires est un défi quotidien qui nécessite une parfaite connaissance de leur réalité économique, sociale et environnementale.

SMACL Assurances a donc développé des produits et des offres sur mesure, parfaitement calibrés aux besoins de ses assurés, qu'il s'agisse de collectivités, d'associations ou, plus récemment, d'entreprises locales.

Forgée dans le creuset du mutualisme, SMACL Assurances a rejoint le Groupe MAIF. Elle lui apporte sa proximité avec les territoires, ses offres compétitives et son expertise au service des acteurs publics et économiques locaux.





